

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Élaboration du plan d'action



Rapport – version provisoire

Dossier 21020006 12/01/2022	 Auddicé environnement	 CITEPA
Réalisé par	Auddicé Environnement ZAC du Chevalement 5 rue des Molettes 59286 Roost- Warendin <b>03 27 97 36 39</b>	42 rue de Paradis 75010 Paris <b>01 44 83 68 83</b>

# Plan Climat Air Énergie Territorial

Élaboration du plan d'action



Rapport – version provisoire

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

Version	Date	Description
Rapport – version provisoire	12/01/2022	Élaboration du plan d'action

# Table des matières

---

Table des matières.....	3
Préambule.....	4
<b>CONSTRUCTION DU PLAN D’ACTION.....</b>	<b>5</b>
Introduction .....	5
Co-construction avec les acteurs.....	6
A. Volet Énergies .....	6
B. Volet Qualité de l’air .....	9
C. Volet Biodiversité et Eau .....	10
D. Volet Gouvernance .....	13
E. Volet Consommation et alimentation durable .....	15
F. Volet Mobilité.....	17
G. Première trame de plan d’action .....	21
Prochaines étapes.....	25

# Préambule

---

Le programme d'actions est la colonne vertébrale du PCAET. Il rayonne sur l'ensemble du territoire en décrivant les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. La mise en œuvre du Plan Climat s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Cinq points essentiels à la mise en œuvre du PCAET sont à garder en mémoire :

1. Garder le cap sur le niveau d'ambition fixé ;
2. S'assurer de la cohérence et de la progressivité des actions ;
3. Entretenir la mobilisation des services et de l'ensemble des acteurs du territoire ;
4. Partager les expériences et les résultats ;
5. Mettre en place un suivi d'avancement des actions.

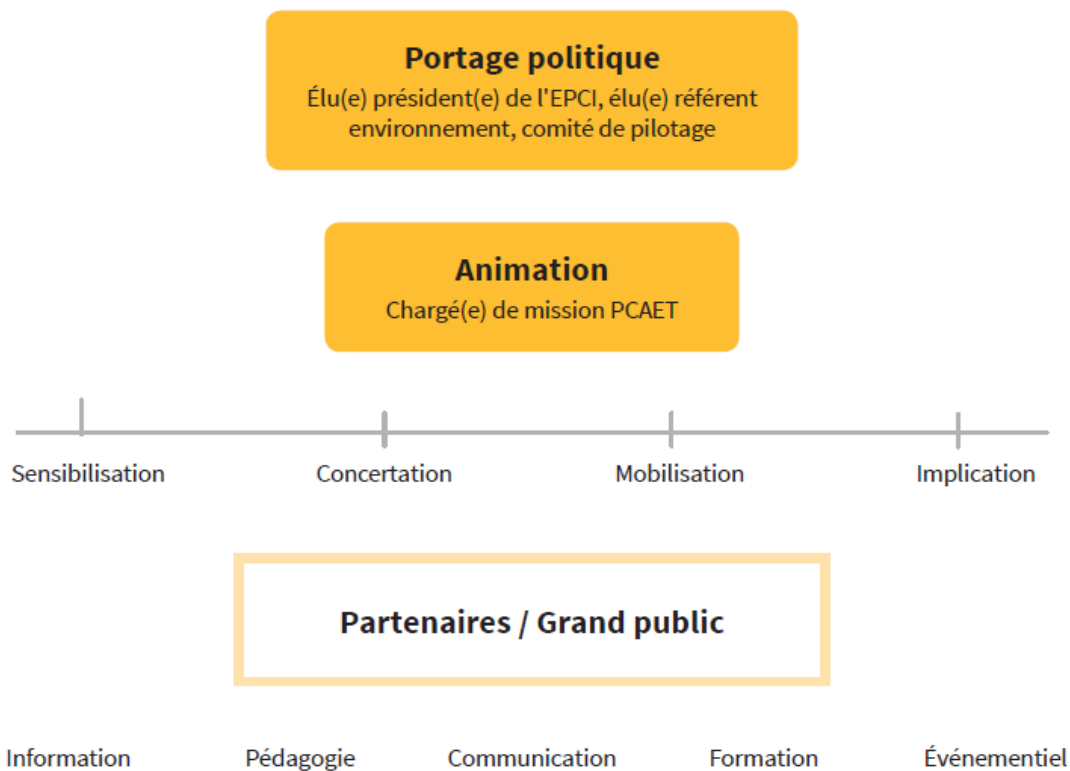
Le suivi se déroule tout au long de la mise en œuvre du Plan Climat. Il apporte une vision quantifiée grâce à des indicateurs qui ont tout intérêt, si l'on veut s'assurer de leur pertinence et exploitation, à être définis dès la phase de conception de l'action.

Ce rapport présente le programme d'actions du PCAET, concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques, l'augmentation de la séquestration du carbone, la réduction de la consommation énergétique ainsi que l'augmentation de la production d'énergies renouvelables (EnR) du territoire, et l'adaptation du territoire au changement climatique. Il présente également les indicateurs de suivi pour la mise en œuvre du PCAET.

# CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTION

## Introduction

Au-delà de la mise en place administrative et technique du PCAET, sa mise en œuvre repose sur un socle : celui de la concertation associant citoyens, acteurs du territoire, experts, et ce, le plus tôt possible dans la démarche. Elle est au cœur d'un mouvement, allant du portage politique en amont, à l'animation, la sensibilisation, la mobilisation et l'implication, en aval.



**Figure 1.** Les incontournables de la dynamique PCAET – source : PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre

D'après le guide PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre, les différentes fonctions de la concertation sont les suivantes :

- Faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, partager une culture commune sur le changement climatique ;
- Optimiser un projet par l'expérience et le recul sur les besoins exprimés ;
- Faire adhérer au projet ;
- Créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment ;
- S'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre.

Sur la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la concertation a été menée en phase stratégique et lors du processus de construction du programme d'actions, à travers la mise en œuvre d'une concertation préalable du public et la sollicitation des acteurs du territoire et des élus.

# Co-construction avec les acteurs

## A. VOLET ÉNERGIES

- Propositions lors de la deuxième session

105 idées d'actions ont été proposées lors de l'atelier du 22 septembre 2021, répartis sur les 4 orientations issues du premier atelier (Réduire la consommation énergétique des bâtiments, Accompagner les ménages dans la réduction des factures énergétiques, Optimiser les réseaux d'énergie, Produire des énergies renouvelables).

> Réduire la consommation énergétique des bâtiments

29 propositions ont été synthétisées en 6 leviers d'action :

- **Adopter des comportements sobres en énergie** : prendre en compte le confort d'été dans les travaux de rénovation, travailler l'usage des logements par écogestes, utiliser davantage les transports en commun ou les modes doux, installer des équipements domestiques automatiques, rafraichir naturellement les quartiers par le végétal (îlots de fraîcheur, objectif de végétalisation au niveau de l'EPCI, imposer un pourcentage de végétalisation dans chaque résidence construite et quartier réhabilité), sensibiliser aux écogestes (en lien avec les écoles, de la maternelle au lycée, mais aussi les adultes et les familles précaires), sensibiliser à l'usage d'un bâtiment rénové, alerter sur le démarchage sauvage,
- **Réduire la consommation des bâtiments publics et tertiaires** : massifier l'opération « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts », recruter un conseiller en énergie partagé ou un agent de la CAPH pour conseiller techniquement les communes (conseils, cahiers des charges type, visites de site, valorisation des bonnes expériences), s'inscrire dans une démarche d'autonomie énergétique des bâtiments et de l'éclairage pour toutes les communes et pour la CAPH (30% des besoins couverts en 3 ans, 100% dans 10 ans), développer une aide à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, accompagner (financièrement ? techniquement ?) les entreprises pour la réalisation de diagnostic (en lien avec le décret Tertiaire), mettre en place des Contrats de Performance Globale, réduire l'éclairage public, diagnostiquer les bâtiments publics, mutualiser la rédaction d'un cahier des charges exigeant pour l'énergie des collectivités (provenance de l'énergie, qualité),
- **Contraindre la construction neuve** : prendre en compte le confort d'été, inciter à la consommation passive, avoir un objectif de bâtiments labellisés passifs, développer une aide financière sur la qualité énergétique des constructions neuves, développer un partenariat avec une structure type PassiveHouse,
- **Accompagner la transition des industriels** : accompagner (financièrement ? techniquement ?) les industriels du territoire, montrer des exemples de réalisation, réutiliser l'énergie fatale, prioriser les actions sur les TPE et PME, développer un partenariat entre la CAPH et la CMA pour suivre davantage d'entreprises sur la réduction de leur consommation, prioriser les actions sur les entreprises les plus énergivores, réaliser 20 diagnostics énergétiques par an dans les entreprises,
- **Mobiliser la filière du bâtiment** : diffuser une liste des entreprises efficaces, développer une production de biomatériaux en local (ex chanvre), faire connaître et développer les plateformes de réemploi, développer les circuits courts, l'économie circulaire et le réemploi, développer un réseau local d'entreprises capables de répondre à un marché de rénovation globale et performante (au moins un groupement d'ici 2028), mettre en place un label ou une charte entreprise de qualité de la CAPH, aller vers des matériaux biosourcés (fixer des exigences de recourir à des matériaux biosourcés et filières courte/locale, former les entreprises à utiliser ces matériaux, former aux nouveaux métiers pour avoir de la main d'œuvre qualifiée adapté aux offres d'emploi, recourir aux entreprises locales du bâtiment (pour les énergies renouvelables, les matériaux biosourcés aussi), organiser des achats groupés de matériaux biosourcés (existent déjà avec le pôle Synéo), créer une filière de matériaux biosourcés ou

recyclés (avec un pourcentage d'utilisation dans les bâtiments rénovés), développer un réseau d'artisans et d'entreprises de qualité en développant l'apprentissage et le dialogue avec la chambre d'artisanat, CD2E, etc., aboutissant à la réalisation d'un guide des artisans qualifiés ou d'un Label "Made in Hainaut", avoir une filière de formation,

- **Rénover les logements** : amplifier la rénovation du parc social (200 logements par an, avec une certaine performance énergétique), maintenir ou renforcer le service Info Habitat avec les objectifs suivants (2 000 contacts/an, 1 500 passages à l'action/an, 500 réhabilitation globale/an visant une étiquette C ou un gain de 50%, label BBC 2021) et des moyens techniques et financiers, maintenir les aides financières pour les propriétaires modestes, développer une aide d'accompagnement aux ménages moins modestes / plus aisés à la rénovation des logements (pour la rénovation ou le diagnostic), accompagner financièrement la réalisation de diagnostic énergétique de qualité pour tous les publics, renforcer les moyens du Guichet Unique de l'Habitat, dupliquer les solutions techniques de masse (EnergieSprong), passer aux sources d'énergies renouvelables, isoler les logements, accompagner tous les ménages, communiquer sur les aides disponibles en passant par les communes, rendre visible le Guichet Unique de l'Habitat

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

#### > Accompagner les ménages dans la réduction des factures énergétiques

35 propositions ont été recensées sur ce thème, mais uniquement 5 concernaient véritablement les ménages en situation de précarité ou de vulnérabilité énergétique. Elles sont synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Accompagner financièrement** : financer une partie de l'installation de systèmes de production d'énergies renouvelables en autoconsommation et avec du matériel de qualité (pour tous les ménages), réfléchir à la gratuité des transports en commun lorsque le réseau sera suffisamment performant pour concurrencer en temps les trajets en voiture,
- **Accompagner techniquement** : vérifier et contrôler les travaux après réhabilitation (pour tous les ménages), mobiliser les partenaires pour orienter les ménages vers l'Espace Info Energie ou le Guichet Unique de l'Habitat,
- **Réduire les coûts de l'énergie** : organiser des achats groupés de l'énergie (pour les habitants du territoire ? ou pour les communes ?)

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

#### > Optimiser les réseaux d'énergie

16 propositions ont été recensées sur ce thème, mais uniquement 9 concernaient véritablement les réseaux d'énergies, elles sont synthétisées en 4 leviers d'action :

- **Créer des circuits-courts de l'énergie** : étudier systématiquement l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective dans la rénovation du parc social, optimiser les réseaux entre entreprises dans les zones industrielles,
- **Mailler le territoire de points de distribution pour la mobilité** : créer un maillage à l'échelle communale pour le diagnostic et le montage financier (comme à Denain) avec un objectif de 20 bornes (échelle communale ou intercommunale cette fois ?),
- **Optimiser les réseaux d'éclairage public** : réaliser une trame noire ou un plan lumière à l'échelle de la CAPH (diagnostic, études d'éclairage, financement), installer des éclairages solaires, accompagner techniquement et financièrement les communes pour passer aux LED ou transférer la compétence à la CAPH,
- **Développer les réseaux de chaleur** : développer de petits réseaux de chaleur à partir de combustibles locaux et renouvelables, récupérer la chaleur fatale sur le territoire et la partager via des réseaux de chaleur (mettre en relation consommateurs comme les hôpitaux et producteurs comme les industries,

poursuivre la réflexion avec Valenciennes Métropole autour de l'entreprise LME), diffuser l'expérience du SIAVED, accompagner les projets techniquement par la CAPH et financièrement par l'Ademe.

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques. Les différents services techniques devront jouer le premier rôle dans le développement des réseaux et dans la mutualisation des équipements, pour viser une autonomie énergétique du territoire.

#### > Produire des énergies renouvelables

25 propositions ont été synthétisées en 4 leviers d'action :

- **Produire de l'électricité renouvelable** : développer un parc éolien au sud du territoire, mettre en place un AAP par VNF pour installer des turbines hydroélectriques sur les sites identifiées par VNF, réaliser un cadastre solaire à l'échelle intercommunale et le phaser pour couvrir l'ensemble du territoire d'ici 2028, installer rapidement des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires, créer une SAS pour faciliter les projets avec de l'investissement citoyen et développer les projets citoyens, identifier les sites propices, prioriser la communication et la sensibilisation vers les acteurs privés pour les projets individuels ou collectifs, développer de l'énergie solaire sur les bâtiments publics, les entreprises, les grandes surfaces, les parkings,
- **Produire du gaz renouvelable** : valoriser le gaz de houille / gaz de mine en injection ou cogénération, accompagner le développement de projets de méthanisation en identifiant les projets amorcés et en doublant le nombre d'études de faisabilité réalisées par la Chambre d'Agriculture (mailler le territoire plutôt que concentrer les projets, avoir une idée précise du gisement pour fin 2022), valoriser par le SIAVED les déchets fermentescibles sous forme de biogaz d'ici 2024 (ou 60 à 70% déchets verts et déchets de table méthanisé en 2026), faire attention aux impacts possibles de la méthanisation, développer la pyrogazéification,
- **Produire de la chaleur renouvelable** : développer la filière bois avec le PNR SE, raisonner sur le potentiel agricole local, développer le solaire thermique pour combler les besoins en Eau Chaude Sanitaire, installer des micro-chaufferies et des micro réseaux de chaleur sur chaque nouvelle opération immobilière, participer à l'étude préfaisabilité réalisée par l'Ademe et le Cerema sur 4 communes (Raismes, Escaudain, xxx et xxx, sur fin 2021 – début 2022), participer aux travaux du PNR et de Valenciennes Métropole sur le secteur Beuvrages – Raismes pour mutualiser les équipements, étudier l'approvisionnement en chaleur des piscines par la géothermie d'ici 2024 et sensibiliser les communes concernées, développer de l'énergie solaire sur les bâtiments publics, les entreprises, les grandes surfaces, les parkings, étudier le potentiel de chaleur fatale (identifier les sources/ besoins, identifier les modèles juridique/ économique, suivre les économies d'énergie dans le temps, suivre l'efficacité énergétique/gain environnemental pour ne pas substituer la source d'énergie à une autre (dérive), questionner l'usage de la chaleur l'été), identifier des projets démonstrateurs pour initier la démarche, montage d'une Société Coopérative Ouvrière de Production (Scop) pour l'exploitation des haies
- **Produire de l'hydrogène renouvelable** : à partir de l'excédent de production d'énergie renouvelable, pour la stocker ou l'utiliser dans le développement économique et les déplacements sur le territoire, réaliser une étude

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques. Un préalable à toutes ces actions semble être la réalisation rapidement d'une étude sur les potentiels de production du territoire (étude de planification énergétique) (2022 ou 2023). De plus, cette étude pourrait être complétée par une étude des influences paysagères ou environnementales des énergies renouvelables sur le bassin minier, en lien avec la Mission Bassin Minier.

De plus, le lien avec le SRADDET sera réalisé pour chaque action.



## B. VOLET QUALITÉ DE L'AIR

### • Propositions lors de la deuxième session

46 idées d'actions ont été proposées lors de l'atelier du 22 septembre 2021, répartis sur les 4 orientations issues du premier atelier (Réduire les émissions d'origine énergétique, Réduire les émissions d'origine agricole et non énergétique, Suivre l'état de santé des habitants du territoire, Piéger / Disperser les polluants). Néanmoins la dernière orientation a été supprimée au regard de la seule action proposée la concernant.

#### > Réduire les émissions d'origine énergétique

13 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Agir sur le secteur résidentiel** : Promouvoir la filière bois-construction et mettre en valeur les matériaux biosourcés et locaux (briqueteries, argile local et chaux), choix de matériaux moins polluants pour l'air intérieur, favoriser la conversion des appareils de chauffage les plus polluants (Fioul vers le bois ou le gaz et renouvellement des chauffages au bois anciens pour des appareils plus performants), créer un Espace Info Habitat pour améliorer la communication sur la substitution énergétique.
- **Agir sur le secteur industriel** : Fabriquer des produits qui durent dans le temps (lutter contre l'obsolescence programmée), décarboner l'industrie grâce à des dispositifs de l'ADEME, développer la logistique du dernier km « propre », dédier des emplacements et plages horaires spécifiques pour faciliter la logistique.
- **Privilégier une mobilité alternative à la voiture** : Respecter la loi LOM (pistes cyclables obligatoires), mettre en place des bus pour les clubs sportifs et des bus ramassage pour les entreprises et industries (10 000 personnes), privilégier la force animale (arrosage, ramassage, bus hippomobile, balayeuse des pistes cyclables), développer le télétravail des collaborateurs de la CAPH et de l'ensemble des collectivités et entreprises, aménager un réseau de station BioGNV avec flotte de transport en commun moins carbonés, organiser la semaine de la sensibilisation à la mobilité douce sur les communes par expérimentation puis généralisation, contrarier l'automobiliste (interdire les trajets en voiture de moins de 2 km en se basant sur l'exemple des vols en avion interdits si une alternative existe en moins de 2h30 en train), circuit alimentaire de proximité pour réduire GES et emballages

#### > Réduire les émissions d'origine agricole et non énergétique

18 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Améliorer la qualité de l'air intérieur** : Tester la pertinence des purificateurs d'air et capteurs électronique de CO<sub>2</sub> et COV, commencer un travail avec les communautés publiques pour prendre en compte la problématique de l'air, utiliser des produits naturels et améliorer les comportements (usage, aération) pour diminuer les polluants (en priorité pour le jeune public comme les écoles), faire appel à des consultants pour mesurer la qualité de l'air, proposer des plans de formation (form'action) pour évaluer la qualité de l'air sur le lieu de travail, inscrire les clauses de qualité de l'air dans les CCTP.
- **Diminuer les déchets et leurs nuisances** : Réduire le gaspillage alimentaire (voir action consommation), Augmenter la part de biodéchets valorisés (compostage/mulching/broyage des déchets verts des habitants/utilisation de broyeur collectifs/méthanisation), sensibiliser les habitants à la valorisation de leur biodéchets, créer une unité de déconditionnement pour emballages et hygiénisateur (pasteuriser), informer à la prévention des déchets (PLPDMA du SIAVED), généralisation de la participation des collectivités au label zéro déchets/ famille zéro déchets/ label ville éco propre.
- **Développer des pratiques agricoles moins émissives** : Développer l'agriculture de précision permettant de diminuer les quantités de produits phytosanitaires utilisées (et donc la pollution résiduelle), informer sur les solutions pour réduire le nombre de molécules chimiques par des pratiques agricoles alternatives, soutenir les pratiques agricoles vertueuses et continuer l'amélioration de la formation agricole, organiser des réunions entre agriculteurs et habitants pour trouver des solutions communes.

## > Suivre l'état de santé des habitants du territoire

16 propositions ont été énoncées et synthétisées en 5 leviers d'action :

- **Améliorer la connaissance sur les polluants intérieurs et extérieurs** : Créer des partenariats avec la recherche scientifique, développer les recherches sur les produits enrobés, bitumes et la gestion des pneus et sur les matières utilisées dans les aires de jeux et terrains synthétiques (lien avec l'ARS).
- **Installer des stations de mesure individuelles ou collectives** : Installer des capteurs de pollutions dans les écoles, déployer des stations de mesures à proximité des infrastructures SEVESO, travailler avec le S3Pi pour sensibiliser les industriels et améliorer leurs installations pour se rapprocher des normes industriels et sanitaires, gérer le suivi des puits de mines et l'impact de leurs émissions.
- **Créer un Contrat Local de Santé** : S'appuyer sur le Programme Régional de Santé pour créer ce CLS (diagnostics/ priorités), inscrire la qualité de l'air, développer la prévention (médecin scolaire, de travail, PMI), évaluer les expositions aux polluants lors d'examens.
- **Réglementer les perturbateurs endocriniens** : Améliorer la connaissance des enjeux des PE (définir ce que sont les PE Métaux lourds, pesticides, COV, médicaments, etc.) et leur complexité (effet cocktail/ courbe en cloche), accompagner la gestion du risque pour la population et notamment pour les enfants (volonté politique et transparence scientifique), inciter à la sortie des pesticides sur les terrains sportifs.
- **Respecter la réglementation de qualité de l'air** : Inscrire la qualité de l'air dans les documents d'urbanismes (notamment ERP), faire une étude des zones dont le suivi de la qualité de l'air est à faire/ à relancer et en informer les habitants, améliorer la qualité de l'air intérieur des écoles, crèches, etc. mais attention aux coûts de fonctionnements.

## C. VOLET BIODIVERSITÉ ET EAU

### • Propositions lors de la deuxième session

94 idées d'actions ont été proposées lors de l'atelier du 29 septembre 2021, répartis sur les 4 orientations issues du premier atelier (Prendre en compte les aléas climatiques dans les projets d'aménagement, Revégétaliser les espaces urbains et ruraux pour séquestrer du carbone et créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité, Sanctuariser les espaces naturels existants et créer des connexions naturelles, Un cycle de l'eau résilient : Gestion intégrée des eaux pluviales).

## > Prendre en compte les aléas climatiques dans les projets d'aménagement

19 propositions ont été synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Intégrer certains objectifs dans les documents d'urbanisme** : préserver les arbres remarquables, les prairies humides et les linéaires, inscrire le zéro artificialisation nette à fonctionnalité équivalente (pas uniquement surfacique), densifier et reconstruire sur les espaces urbains existants (cités minières), réaliser des aménagement multifonctionnels (exemple : aires de jeux qui deviennent bassin de rétention ou parc qui permet lagunage), instaurer un coefficient de biotope dans les constructions, sacrifier les dents creuses (renaturation ou refaire du bâti (densification)), intégrer la thématique de l'eau dans tous les projets d'aménagements et de développement du territoire (prioriser les projet de bailleur), réglementer les coupes rases, obliger la gestion des eaux pluviales à la parcelle pour toute construction neuve, fixer dans les PLUi les usages des parcelles pour éviter l'implantation d'usage vulnérable aux crues (exemple : prairies de la plaine de la Saône), imposer des coefficients d'imperméabilisation/ d'usage des sols sur les permis de construire (doc d'urbanisme)
- **Intégrer des modes de gestion adaptés aux aléas climatiques** : dans l'entretien des aménagements, concilier la sécurité des riverains avec ces aménagements, utiliser des essences locales qui peuvent s'adapter au changement climatique, demandant moins d'eau et de pesticides, planter des haies diversifiées plutôt le long des chemins ruraux en priorité/ densifier fortement le maillage dans la partie

sud, compléter l'étude du PNR sur le ruissellement sur la partie sud du territoire, valoriser financièrement les produits de la taille de haies (cf axe 1), implanter de nouveaux boisements (avec une attention particulières à l'emprise surfacique), limiter la monoculture et recréer des mares dans les exploitations agricoles (lien avec l'orientation sur le cycle de l'eau), avoir un référent sur chaque thématique sur le territoire qui gère la coordination des différents interlocuteurs (SAGE, CMA, SAFER, Syndicats, etc.), prendre en compte la disparité et les spécificités du territoire, réaliser un PPRi très fin sur le bassin versant de la Scarpe, intégrer la plantation de haies au PPI du Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut (2023 et au-delà), implanter des haies afin de limiter le ruissellement agricole

- **Former et informer les élus et les agents** : réaliser un « vademecum » des opérations d'aménagement à destination des communes, conseiller sur la mise en œuvre du coefficient de biotope, mettre en place un cycle de formations sur plusieurs sujets (dont l'eau) avec les formats suivants : tables rondes pour recueillir les besoins des communes, évènement culturel en lien sur le territoire, lister les habitations à risques (PPR, carrières, argiles, etc.), formation des élus en charge des travaux par la CAPH,

> **Revégétaliser les espaces urbains et ruraux pour séquestrer du carbone et créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité**

25 propositions ont été synthétisées en 4 leviers d'action :

- **Associer les propriétaires privés** : étendre le périmètre du dispositif Ecojardin (sur le PNR) à celui de la CAPH qui animera le réseau (nombre d'écojardins site/ jardins (évolution +% en 6 ans) - recenser les jardins (question de l'usage et enjeu de sociabilisation des jardins privés), soutenir les particulier dans les investissements pour des modes alternatifs dans son jardin (positionnement des élus et bailleurs), identifier des référent par commune, compléter l'offre pour aider les habitants avec des associations, mettre à disposition des outils (moins coûteux)), proposer des cours de jardinage (sensibiliser sur les gestions différenciée, montrer l'intérêt de modifier la gestion de son jardin), compléter les outils du PNRSE sur le climat dans le dispositif Ecojardin, agir sur les espaces verts des entreprises avec des bandes de 5m comme les agriculteurs et réfléchir à une valorisation collective (Dialoguer et estimer la surface que ça représente, expérimenter avec les agriculteurs volontaires (Lecelle/brillon: collectif en émergence), les accompagner et faire le lien avec les PSE pour les haies, diffuser le dispositif "Plantons le décor" auprès des entreprises, ZAC, etc., faire installer des nichoirs/ gîtes pour les différentes espèces, des zones humides,
- **Végétaliser les établissements scolaires** : sensibiliser les directeurs d'école, faire des partenariats avec les habitants, des collectifs, ouvrir les cours pour le grand public lors des fortes chaleurs (qui deviennent des annexes des parcs publics),
- **Créer et gérer des îlots de fraîcheur et de biodiversité** : instaurer le permis de végétaliser<sup>1</sup> (tester sur une commune en 2022 pour valider/ expérimenter un modèle/ process, et en 2023 essaimage dans d'autres communes (50%) voire toutes les communes, et accompagner le projet de l'idée à la gestion des déchets ? – quelle structure pour porter ? Commune, CAPH, PNR ? (Institut des permis, des déclarations de travaux) avec des espèces locales (interdire des espèces), faire avec les habitants encadrés / accompagnés (design de permaculture, gestion de l'espace), mise à disposition d'un site par les communes ou initiative des habitants), créer une police du végétal (sur les espèces invasives, sur les éventuelles ombres excessives qui assombrissent les rues), synchroniser les réflexions/ interventions pour profiter des interventions sur la chaussée pour refaire par exemple les zones de parking en chaussée réservoir (EP) ou zone végétalisée (noues), changer la gestion des cimetières vers des cimetières vivants (enherbés, plantes, accueil de la biodiversité) et viser le 100% des nouveaux cimetières "vivants" et toute extension est végétalisée, changer la gestion des terrains sportifs (sans pesticides), former le personnel communal à ces gestions différenciées (100% CCTP espaces verts plus strictes pour respect GD, 100% des agents formés), communiquer sur la gestion différenciée (actes de pédagogie, bulletins d'information/ panneaux) installer des nichoirs/ gîtes pour les différentes espèces, des zones humides, planter des végétaux comestibles/mellifères (faire attention aux réseaux

<sup>1</sup> Exemple : <https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689>

(assainissement, etc.) dans les sols), planter des mini forêts (impliquer les habitants avec une dimension participative et éducative, intégrer les usages pour faire des espaces durables, s'aider du PNR pour l'entretien et les schéma d'implantation, utiliser la méthode Miyawaki (voir l'association "minibigforest"), partenariat avec les lycées horticoles (Raismes) - X surface de boisement en plus avec 100% d'espèce régionales), cartographier les espaces à débitumer dans chaque communes (terrains délaissés, parkings, etc.) (cf le diagnostic foncier réalisé pour le PLUi avec état des lieux de 100% des communes (point fort/ faible biodiversité) - partir des données existantes (iAL, loi d'aménagement) et adapter les orientations), réaliser un diagnostic des zones de renaturation déjà mises en place, voir avec l'agence de l'eau et l'EPF les zones de renaturation de compensation (Faire connaître la loi Climat et Résilience qui met en avant l'observatoire du foncier qui ne sera opérationnel qu'en 2023 (logement vacant, friches, etc.)), végétaliser 50% des places de parking supprimées par la loi LOM (autour d'un passage piéton) (et requalifier 50% en parking vélo ou mixtes), lutter contre les espèces invasives (formation par le conservatoire des espaces naturels auprès des techniciens/ partenaires/ conseillers, règles et suivi des chantiers), gestion différenciée des tontes de gazon et espaces verts (Actes de pédagogie, bulletins d'information/ panneaux, formation à proposer 3 fois aux techniciens éco-jardiniers via le parc), zéro phyto dans les cimetières (aide à l'entretien) (retour d'expérience pelouse ? Géotextile ? Journée d'échange avec les communes (bonnes pratiques), formation), relancer les bonnes pratiques entre EPCI voir PNR et association, appui du bassin minier et du département (à mettre en place dès la première année en appui avec les structures parc/ BM/ département), friches en cours sur la nature en ville et les espaces ruraux,

- **Déployer l'agriculture urbaine** : répondre aux Appels à Projets type Quartiers Fertiles<sup>2</sup>, créer des potagers dans les jardins en pied d'immeuble, créer de nouveaux jardins ouvriers ou partagés, mettre à disposition des parcelles privées en friche (délaissés SNCF, bord de route, etc.) (animer une réflexion collective (CT, monde agricole, etc.) sur les zones de non traitement en milieu péri-urbain, recenser les friches du territoire (EPF), réaliser un diagnostic sanitaire et dépolluer, accompagner le propriétaire dans son projet), créer un guide de gestion des dents creuses, développer les paiement pour services environnementaux (expérimentation par le PNR), plantation de vergers en prévoyant l'utilisation des fruits une fois par an par les partenaires comme les écoles

#### > Sanctuariser les espaces naturels existants et créer des connexions naturelles

21 propositions ont été recensées sur ce thème, mais uniquement 11 concernaient véritablement les espaces naturels et leurs connexions, elles sont synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Réduire la pollution sonore** : identifier les zones de bruit et réactualiser les cartes de bruit, réaliser le plan de prévention du bruit, rappeler les sanctions en cas d'incivilités (respecter les horaires selon les communes, chaque année info dans bulletins principaux + presse pour publicité)
- **Relancer la TVB et créer une trame noire** : réaliser un Atlas de la Biodiversité par commune avec un inventaire des actions positives et des actions négatives sur la biodiversité, relier les 5 forêts (Raismes, Bonsecours, Flines, Perennes, Howardries) (corridors avec l'accord agriculteurs/ particuliers (état des lieux déjà démarré), A23/ Forêt avec le cerema/ PNR (pont pour la faune et passage à faune (ecoduc)), mettre en lien la TVB et les itinéraires doux (cf axe 6), protéger la nidification des busards dans les champs, réserver des parcelles pour la biodiversité, renaturer les cours d'eau (100% des cours d'eau renaturé au bout des 6 années du PCAET (l'objectif dépendra de l'état initial des cours d'eau)), retracer les méandres, ralentir les écoulements d'eau des rivières (Diagnostic des cours d'eau prévoir 2/3 cours d'eau par an mais priorisation la première année, objectif d'un cours d'eau par an voire plus si faisable), plan de gestion des cours d'eau (action en cours pour la Scarpe aval) Cela peut représenter une base de travail pour généraliser l'action
- **Accompagner la gestion forestière des particuliers** : réglementer les coupes rases (action de sensibilisation, exemplarité des collectivités dans leur gestion des arbres et des haies)

<sup>2</sup> <https://agriculture.gouv.fr/francerelance-les-quartiers-fertiles-des-projets-innovants-pour-developper-lagriculture-urbaine>

Par ailleurs, le terme *Sanctuariser* semble trop fort, il a été suggéré de le remplacer par *Classer*.

#### > Un cycle de l'eau résilient : Gestion intégrée des eaux pluviales

29 propositions ont été recensées sur ce thème :

- **Faire respecter la réglementation / Réduire le traitement des eaux pluviales ?** : encourager le raccordement des particuliers au réseau séparatif (faire un diagnostic pour estimer le nombre logements à raccorder), mettre aux normes les réseaux séparatifs, mesurer la part des eaux pluviales qui arrivent en station d'épuration et qualifier la qualité de ces eaux,
- **Former et informer** : organiser des réunions avec l'ADOPTA, sensibiliser sur la séparation des eaux pluviales et la gestion à la parcelle et sur la conformité des installations, créer un observatoire environnemental sur l'agglomération ou sur chaque commune, adapter et diffuser le "guide à l'attention des riverains" réalisé par les services de l'état pour les propriétaires privés, inciter à la récupération et à la réutilisation de l'eau de pluie, réaliser des études de faisabilité pour les maisons anciennes (techniquement et économiquement), sensibiliser les privés sur la gestion des fossés (campagne d'information expérimentation gestion des berges)
- **Créer des zones de gestion de l'eau pluviale** : créer des zones d'expansion de crue (Superficie nécessaire à déterminer à partir des ZEC naturelle des cours d'eau (contractualisation avec les usagers/ indemnisation)), fixer dans les PLUi les usages des parcelles pour éviter l'implantation d'usage vulnérable aux crues (exemple : prairies de la plaine de la Saône), infiltration directe à la parcelle
- **Restaurer la perméabilité des sols** : supprimer le drainage, préserver les zones humides et conversion de culture en zone humide (programme existant sur la Scarpe), restaurer les fossés (expérimentation du PNR sur les PSE), accompagnement financier et technique des communes par les EPCI pour intervention directe (expérimentation Pévèle Carembault), créer une structure en charge de la gestion des fossés pour porter des OIG et plan de prévention (prendre exemple sur USAN en Flandre), accompagner les dossiers de financement pour la mise en œuvre de noues ou solutions alternatives, maintenir et préserver les fossés et leur fonctionnalité (domaine public : mise en place de gestion (nettoyage, curage) avec agriculteurs (érosion), domaine privé : sensibilisation), bandes enherbées sur certains cours d'eau (BCAE)
- **Préserver la qualité de l'eau** : prioriser les actions sur les aires d'alimentation des captages, diagnostic sur les fossés pour déterminer plan d'action sur l'ensemble des exutoires d'assainissement, diagnostic sur les réseaux d'assainissement, assainissement inexistant de certaines maisons

Par ailleurs, il a été proposé d'étudier les coûts préventif/curatif sur les aménagements de gestion EP/prévention des inondations.

## D. VOLET GOUVERNANCE

### • Propositions lors de la deuxième session

61 idées d'actions ont été proposées lors de l'atelier du 24 septembre 2021, répartis sur les 4 orientations issues du premier atelier (Associer le grand public, Développer durablement le territoire, Partager la gouvernance, Viser l'exemplarité des politiques communautaires et municipales).

#### > Développer durablement le territoire

8 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Encourager les actions des entreprises** : Conditionner selon des critères écologiques et sociaux l'attribution des subventions, créer un cahier des charges d'écoresponsabilité des entreprises des ZAC avec une réduction des émissions de GES et la compensation des émissions résiduelles, démarche de « Trophées » ou challenge sur des indicateurs et par catégorie d'entreprise.

- **Faire connaître les actions des entreprises** : Communiquer les actions vertueuses des entreprises du territoire par exemple en utilisant le magazine de la CAPH, connecter le système universitaire au monde de l'entreprise pour favoriser les innovations du PCAET, créer un label local de qualité et identifier les entreprises candidates.
- **Permettre le lien entre les entreprises du territoire** : Mutualiser les installations/ coûts et besoins des entreprises (parking, espace de stockage, etc.), cartographier les ressources utilisées par les entreprises et créer de l'économie circulaire inter-entreprise.

#### > Associer le grand public

16 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Communiquer sur le PCAET** : Publier des articles dans les gazettes municipales et de l'agglomération ainsi que dans le bulletin de communication tous les 3 mois, faire de la communication choc (démarketing), créer des kits de communication adaptée au public cible pour augmenter la participation des habitants, intégrer le PCAET comme un fil rouge présent à tous les événements, organiser un cleanup day avec la création d'un forum autour de ces sujets, organiser des événements ciné-débat dans les communes et créer un film avec les habitants, consulter les habitants sur le PCAET par les différents canaux de communication (conseil citoyen, internet, associations, réseaux sociaux), informer les habitants sur les aides et dispositifs liés aux éco énergie, organiser des réunions par thématique dans les communes (eau, énergie, conso, biodiversité, mobilité, etc.), méthode innovantes (retour d'expérience d'autres territoires, Réseau de Plan Climat),
- **Valoriser les actions de tous** : Organiser un challenge famille zéro déchet, mettre à l'honneur et élargir le réseau de jardins collectifs, s'appuyer sur les réseaux d'associations pour mobiliser les habitants, utiliser les retours d'expérience d'autres territoires (méthode innovante)
- **Impliquer l'ensemble des acteurs pédagogiques et éducatifs** : Introduire des thématiques du PCAET dans tous les programmes scolaires (de la maternelle au système universitaire) en sensibilisant l'éducation nationale, permettre la formation aux nouveaux métiers nécessaire à la transition énergétique et écologique, inscrire le développement durable dans tous les projets des collectivités et réaliser notamment des projets éducatifs, réaliser des partenariats entre le rectorat, la CAPH et des associations pour permettre l'éducation à l'environnement au développement durable (EEDD).

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques. Par ailleurs, le recours aux amendes a aussi été évoqué.

#### > Partager la gouvernance

20 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Créer une commission extramunicipale ou extracommunautaire, chargée du suivi du temps long** : Inclure les notions de dépassements d'espaces et de temps avec une vision à long terme, faire le parallèle entre le PCAET et le projet de territoire avec ses instances de suivi, renforcer le conseil de développement (potentielle structure porteuse de cette instance), renforcer les moyens humains dédiés au PCAET sans créer une nouvelle instance, envisager la possibilité de réaliser des actions communes avec les PCAET voisins (CAVM ?).
- **Créer une instance de suivi à plusieurs niveaux rassemblant élus, techniciens, jeune, citoyens (volontaires et désignés)** : Mettre en place une veille sur chaque thématique et l'alimenter, solliciter des partenaires et confier le suivi des indicateurs à des spécialistes (observatoire de la biodiversité, CESER), faire le lien avec les projets existants comme le PAT sans multiplier le nombre de réunion, faire valider le PCAET par tous les partenaires et aller vers une réelle animation territoriale, réfléchir à l'implication des citoyens sur le long terme avec un fil conducteur en plus des événements ponctuels, permettre une gouvernance inter secteur avec des sous-bassins pour répondre aux enjeux avec une politique commune (réseau de chaleur).

- **Organiser le suivi** : Définir les indicateurs en amont (pertinence, efficacité, efficience, dynamisme pour les tendance et accessibilité), responsabiliser les acteurs sur le suivi de leurs actions, référencer les bonnes pratiques des acteurs, créer des événements de partage et prouver l'efficacité et le retour sur investissement, s'appuyer sur le CERDD et la formation, co-construire la plateforme d'indicateurs sans multiplier les outils (et l'utiliser pour informer), aider à quantifier les impacts des actions sur les émissions de GES et d'adaptation (les acteurs n'ont pas cette habitude/ possibilité), avoir des axes forts par sous-bassin afin de prioriser et mieux agir.

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

#### > Viser l'exemplarité des politiques communautaires et municipales

17 propositions ont été énoncées et synthétisées en 4 leviers d'action :

- **Mutualiser les moyens mis en œuvre** : Communiquer sur le dispositif d'aide (annuaire des aides à destination des élus/ habitants), réaliser un marché mutualisé pour les détecteurs de polluants et de CO<sub>2</sub> pour toutes les classes, partager le matériel communautaire dédié aux espaces verts (broyeurs en priorisé, désherbeurs de schiste).
- **Réaliser le plan d'actions de la CAPH (mobilité, bâtiment, marchés publics, sobriété numérique, etc.)** : Intégrer plus de critères environnementaux dans la commande publique, renouveler de la flotte de véhicule communautaire vers l'électrique, améliorer la comptabilité carbone, aller vers une exemplarité des constructions et rénovations des bâtiments communautaires.
- **Former les élus** : Avoir un réseau d'ambassadeurs du Plan Climat au sein des conseils municipaux qui serait un lien entre les communes et l'agglo (formation sur la désimperméabilisation et la gestion de l'eau), former les élus en charge des travaux/ aménagement sous forme d'un séminaire technique (organisé par l'agglo et co-animer par des partenaires), créer un observatoire environnemental sur l'agglomération avec des données par communes, tester les élus sur les questions environnementales, dupliquer les conférences territoriales communautaires sur les conférences thématiques à destination des conseils municipaux,.
- **Associer les conseillers municipaux dans les délégations locales** : doter les conseils municipaux d'outil pour enclencher des processus de démocratie participative, mettre les initiatives des communes ou des projets "exemplaires" en avant à l'échelle communautaire.

## E. VOLET CONSOMMATION ET ALIMENTATION DURABLE

### • Propositions lors de la deuxième session

66 idées d'actions ont été proposées lors de l'atelier du 28 septembre 2021, répartis sur les 4 orientations issues du premier atelier (Limiter et valoriser les déchets, Renforcer l'économie circulaire et l'économie du partage, Produire localement et durablement et encourager les agricultures biologique et écologique, Organiser la consommation locale).

#### > Limiter et valoriser les déchets

22 propositions ont été énoncées mais seulement 15 concernaient réellement la valorisation des déchets. Celles-ci ont été synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Réduire le gaspillage alimentaire** : Encourager les initiatives de valorisation des produits proches de la DLC chez les commerçants, sensibiliser les particuliers à la DLC, créer des cuisines centrales afin de mutualiser les achats et de faire des économies de volumes (écoles, EHPAD, centre d'accueil pour personne en situation de handicap).
- **Améliorer la gestion des biodéchets** : Relancer la distribution de poules, récupérer les sapins de Noël (dans les lieux de vente et les déchetteries), mutualiser la location ou l'acquisition de broyeur à déchets

verts, créer des composteurs collectifs en pied d'immeuble, aménager un jardin pédagogique sur le site du SIAVED pour les scolaires, distribuer des composteurs collectifs aux particuliers en ville en rapprochant l'offre et la demande, valoriser les biodéchets par compostage dans les écoles et les restaurants scolaires, encourager les liens entre temps scolaires et ASLH pour les pratiques de compostage et de jardinages, créer un réseau de référents biodéchets dans les équipes municipales, utiliser une partie des biodéchets dans l'alimentation animal chez des exploitants agricoles.

- **Réduire le suremballage** : Respecter les enjeux réglementaires de réduction du suremballage, valoriser les pots/bocaux grâce à la réutilisation avec un carte sanitaire stricte (station de lavage des contenants à créer sur le territoire), Envisager la création de conserverie à un échelle adaptée en lien avec la valorisation du verre

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

#### > Organiser la consommation locale

15 propositions ont été énoncées et synthétisées en 4 leviers d'action :

- **Créer des infrastructures intermédiaires** : Créer une plateforme de commande de produit locaux en ligne pour les écoles, soutenir ponctuellement les épiceries collaboratives par des investissements du territoire, créer des infrastructures de dialogue avec les agriculteurs, permettre le dialogue entre les centrales d'achat locales/ les cantines et les coopératives du territoire, mutualiser les points de vente de produits locaux et mailler le territoire, encourager le recours à la plateforme Approlocal de la chambre d'agriculture
- **Communiquer sur la consommation locale** : Relancer un volet d'enseignement à la cuisine et à l'éducation au goût en milieu scolaire et à un public en réinsertion, mettre en place des ateliers cuisines thématiques par différents acteurs en créant un évènement semblable au « village fleuris », coopération entre « le sens du goût » ou autres associations et les collectivités, développer des opérations « un fruit à la récré », communiquer sur les produits de saison et les produits végétaux (en utilisant des cuisines collectives).
- **Mutualiser les achats** : Créer des cuisines centrales avec une attention particulière au cahier des charges et à l'AMO avec un appui de la CAPH (clauses agri/alimentaires), mutualiser les achats afin d'être en meilleure adéquation entre l'offre et la demande (massification de l'offre),
- **Rendre plus accessible les produits de première nécessité issus de l'agriculture biologique** : Réaliser une étude des acteurs existants sur le territoire (AMAP, distributeurs automatisés, la ruche qui dit oui, O'tera), créer une politique d'aide alimentaire ciblée sur le bio et le local et accompagner les ménages avec des ateliers en partenariat avec le CCAS, accompagner les producteurs à la conversion vers l'agriculture biologique et diagnostiquer les exploitation en AB existante, faire un état des lieux de l'offre et de la demande de produits bio et locaux (bio, AMAP, ruchers, local/ nombre de producteurs et typologie/ lieux de vente), diagnostiquer les écoles en lien avec le loi EGALIM et ajouter la dimension locale et/ou bio dans les marchés publics.

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

#### > Produire localement et durablement et encourager les agricultures biologique et écologique

17 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Développer l'alimentation alternative** : Former les agriculteurs et sensibiliser les habitants à la diversification protéique, créer des cuisines centrales pour la restauration collective dans les villes, former les chefs de cuisine, le personnel encadrant et les ménages aux menus végétariens et produits bios dans la restauration collective, créer un lien entre le PCAET et les lycées agricoles et faire évoluer leurs formations, permettre l'accès au foncier pour les porteurs de projets et favoriser les installations (Terres de liens, collectivités, SAFER, etc.), mettre en place des PSE (Paiement pour Service Environnementaux) comme sur le PNR Scarpe Escaut, former 100% des agriculteurs aux pratiques alternatives (chambre d'agriculture, Bio en HdF, CIVAM, Initiative paysanne, GIE, etc.), recenser des



surfaces dédiées au maraîchage avec aide à l'installation sur les zones dédiées à l'installation d'entreprise, relancer les ressources d'approvisionnement locales (sous l'égide du parc).

- **Favoriser les systèmes de production locaux** : Développer un PAT (lien avec le PNR Scarpe Escaut), créer des fermes urbaines municipales ou associatives, développer des jardins ouvriers avec des animations autour de la cuisine, faire un diagnostic agricole sur le territoire (voir PLUi), engager les bailleurs dans la création de ferme urbaine, relancer les ressources de l'approvisionnement locale (sous l'égide du PARC).
- **Développer le tourisme local** : Développer des circuits de randonnées qui valorisent les produits locaux, développer des hébergements d'accueil paysan (bienvenue à la ferme) et des fermes alternatives en permaculture, développer des plantations aux abords des églises.

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

#### > Renforcer l'économie circulaire et l'économie du partage

12 propositions ont été énoncées et synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Créer des filières de réemploi et de recyclage locales** : Créer des repair café (atelier vélo et couture), créer des ressourceries et des espaces dédiés aux dons dans les déchetteries, installer des boîtes à livres et créer des espaces dédiés aux dons et au troc.
- **Renforcer la communication et la visibilité des filières d'économie circulaire** : Sensibiliser les habitants et les partenaires pour les rendre acteurs en organisant des concertations publiques, créer un annuaire élargi des partenaires, possibilités et retours d'expériences, cartographier les acteurs et associer les différentes parties prenantes.
- **Développer une Economie Sociale et Solidaire** : Repérer et prendre exemple sur des projets exemplaires, créer des épiceries solidaires, faire intervenir les habitants dans les prises de décision, capitaliser sur les compétences de chacun et les valoriser, créer une base de données des bâtiments vacants et les utiliser comme lieu de rassemblement, créer des chantiers de réinsertion pour les rénovations de bâtiments publics.

Ces propositions ont été complétées par des idées formulées sur les autres thématiques.

## F. VOLET MOBILITÉ

### • Propositions lors de la deuxième session

89 idées d'actions ont été proposées lors de l'atelier du 28 septembre 2021, répartis sur les 4 orientations issues du premier atelier (Réduire les besoins de déplacement, Offrir un panel large de solutions de mobilité, Faciliter la mobilité de tous, Limiter la place de la voiture).

#### > Réduire les besoins de déplacement

14 propositions ont été recensées sur ce thème, mais uniquement 7 concernaient véritablement la réduction des besoins de se déplacer, elles sont synthétisées en 2 leviers d'action :

- **Réduire l'importation de produits** : utiliser des produits locaux, notamment issus de l'économie circulaire (voir le pôle Synéo), consommer moins,
- **Rapatrifier les activités (commerciales) dans les centres-villes / aménager différemment le territoire en faveur des trajets courts** : attirer les habitants par des animations sur les marchés ruraux, limiter les nouvelles zones d'activités inaccessibles en transport en commun/ vélo (ZAN), créer des infrastructures dans les campagnes pour développer l'activité économique type multi-service (dans le cadre de réhabilitation), développer le coworking (dans les salles communales, créer des séminaires à distance), savoir limiter ses déplacements et ralentir (partir plus tôt à pied ou en vélo), créer des espaces de

coworking proche des grands parking qui ne sont pas pleins (1 espace par communes supérieure à 3 000 habitants), développer les horaires flexibles, télétravail, co-working

#### > Offrir un panel large de solutions de mobilité

42 propositions ont été recensées sur ce thème, elles sont synthétisées en 5 leviers d'action :

- **Développer un véritable système-vélo sur le territoire** : créer un système de flotte en libre-service avec caution, simple d'utilisation pour responsabiliser les usagers, raisonner en tant que cycliste, créer une carte de cyclabilité avec l'ADAV, proposer des trajets / itinéraires en vélo, accompagner financièrement les ménages à l'acquisition de vélo (pour leur permettre aussi de bénéficier de l'aide de l'État<sup>3</sup> pour les VAE, avec un minimum de 200-300€ par achat), sensibiliser sur la pratique du vélo (minimum 1 fois par an, évènement gratuit), mobiliser les écoles, collèges, lycées (bonne pratique et balade) (objectif 2027 : 100% des écoles accompagnées pour au moins une balade à vélo (partenariat communes, agglo, éducation nationale)), développer la "maison du vélo" avec les entreprises de réinsertion, avec des antennes dans les plus grosses communes (St Amand, Denain), développer des équipement de mise à l'abri et des stationnements sécurisés, entretenir les équipement existants, installer des équipements dans chaque nouvel aménagement (toutes les gares doivent être équipées en 2023), répondre aux Appels à Projets tels que celui du Département sur les mobilités innovantes en milieu rural, accompagner les communes sur la mobilité, compléter le Schéma intercommunal des itinéraires doux<sup>4</sup> par un travail de signalisation sur les temps de trajet (d'ici 2026, finaliser les grands axes et aménagement complet des berges, véloroutes (itinéraires St Amand/ Wallers)), poursuivre les travaux avec le département, la CAVM, le SIMOUV, prioriser les itinéraires à sécuriser, concevoir toute voirie avec des aménagements cyclables, augmenter de 4% ou plus la part modal du vélo, créer des garages/ Box à vélo sécurisés au niveau des places de stationnement supprimées (loi LOM) à proximité des passages piétons, 100% de garage à vélo dans nouvelles opération de logements collectifs et zones d'activités, faire des aménagements cyclables sécurisés, enjeux de l'entretien, le stationnement et la recharge des véhicules électriques, développer l'offre et l'accès au VAE, vélocargos, triporteurs (pour logistique dernier km et tourisme), déployer les services après les infrastructures, prendre appuis sur des communes exemplaire et expérimenter (coronapistes, voies sens unique, double sens cyclables), mobiliser les clubs cyclotouristes pour organiser des sorties encadrées avec les publics scolaires, formation à la pratique cyclable (au collège), intégrer la formation à la mobilité dans les dispositif EEDD<sup>5</sup> de l'agglo, créer une application mobile avec la cartographie interactive de l'ADAV, développer les pistes cyclables
- **Encourager et sécuriser la marche à pied** : éclairer les passages piétons, mobiliser les associations de parents d'élèves pour créer un pédibus (ou vélobus) par commune d'ici 2025, réaliser et promouvoir les Plan de Déplacement École (ou Établissement Scolaire), créer la facilité puis déployer des aménagements de parvis devant les écoles (rues scolaires) (phasage : d'abord les établissements les plus peuplés puis couvrir tous les établissements sur la durée des 2 PLUi), développer les PDES dans toutes les échelles scolaires (écoles collèges, lycées)
- **Privilégier le ferroviaire et le fluvial pour le fret et réduire la place des camions / les modes moins polluants** : connecter le fluvial/ fluvestre en bord de canal avec la logique du dernier km (maillage intelligent), rénover les lignes ferroviaires (réouverture de la ligne Valenciennes – Mons), utiliser la réglementation pour limiter le trafic des camions (plages horaires pour la logistique avec une limitation des horaires de livraison, approche coercitive, réserver du foncier pour la logistique urbaine, dans le PLUi/ le Scot renforcer l'intermodalité, les contraintes sur la logistique (étage)), développer l'utilisation de la force animale (chevaux de trait) pour l'arrosage, le ramassage, les bus scolaires, les balayeuses,

<sup>3</sup> <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

<sup>4</sup> Le Schéma intercommunal des itinéraires doux prévoit notamment 211 km de voirie à aménager, un jalonnement à mettre en place et 2550 places de parking à créer

<sup>5</sup> <http://www.eedd.developpement-durable.gouv.fr/accueil>

l'entretien des pistes cyclables et développer la gestion des chevaux de trait, créer une ou 4 à 5 stations de bioGNV sur le territoire pour les transports en commun, les poids-lourds et véhicules légers du tertiaire, créer un maillage de bornes de recharge selon un schéma directeur à créer (quelques dizaine de bornes ultra-rapide supérieur à 43kWh et quelques milliers de borne standard 22kW-AC) en lien très étroits avec les communes, créer des navettes communales et des navettes pour les clubs sportifs lors des matchs extérieurs, instaurer des arrêtés communautaires d'interdiction de passage PL dans les villes et villages, déployer les bornes de recharge ultra-rapide,

- **Organiser le partage de l'utilisation des voitures** : lancer une offre d'autopartage (tester la location de 2/3 voitures par village (avec un forfait km/heure)), organiser le covoiturage courte distance (avec une application mobile type planning / agenda, créer un Uber du covoiturage avec des informations en temps réel, utiliser le système régional PASS PASS), développer la location privé de véhicules particuliers (avec des outils (application temps réel, passager participatif et conducteur défrayé)), créer des infrastructures dédiées (grand parking, borne de charge, parking vélo/trottinette) à chaque sortie d'autoroute, gare, arrêt de tram ou de bus, zone d'activité,
- **Améliorer l'intermodalité sur le territoire** : développer l'offre de parking-relais, créer des bouquets de mobilité dans des hubs, étudier l'emport des vélos par les bus (déjà autorisé dans les trams hors heure de pointe), complémentarité et efficacité entre les mobilités cyclable/bus/train
- **Améliorer l'offre de transport en commun** : réfléchir à plus de boucles de TC (et de plus en plus en étoile), rendre visible et uniformiser les voies de TC, rendre compétitif les temps de parcours en TC par rapport à la voiture, créer des bus de ramassage entreprise/interentreprises, mailler le réseau d'entreprise (petites entreprises), privilégier les investissements dans les infrastructures et travailler sur l'offre de transport en commun (en évitant les ruptures de charge), développement du transport à la demande pour tous, développer des dessertes pour les zones d'activités, adapter par zones/centre d'intérêt (zone industrielle, école, hôpital)

#### > Faciliter la mobilité de tous

16 propositions ont été recensées sur ce thème, mais uniquement 5 concernaient véritablement la mobilité de tous, elles sont synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Informé sur les moyens de mobilité** : communiquer des messages positifs sur les mobilités actives, sensibiliser sur les questions de sécurité et former les usagers (vélo, trottinettes, 2 roues, etc.) et les aménageurs des infrastructures, organiser des défis et des challenges, profiter des événements pour mettre le vélo en avant, encourager l'élaboration de Plan de Déplacement Entreprise/Administration et la mise en place de navette organisée par les employeurs (adaptation aux modes d'organisation des entreprises et sécurisation des accès aux sites), navette gérés par les entreprises pour aller chercher les employés (mutualiser entre entreprise),
- Co-construire des modules de formation pour déployer des référents mobilités au sein des entreprises/ administration (avec la CCI)
- **Lutter contre les préjugés** : changer le regard des employeurs sur la nécessité d'avoir le permis et un véhicule pour accéder à l'emploi, cibler en priorité les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), monter un projet pilote
- **Promouvoir la tarification privilégiée** : communiquer sur la gratuité pour les moins de 25 ans et sur les différents tarifs,

#### > Limiter la place de la voiture

17 propositions ont été recensées sur ce thème, mais uniquement 8 concernaient véritablement la réduction de la place de la voiture, elles sont synthétisées en 3 leviers d'action :

- **Réduire l'espace de stationnement** : organiser en 2022 la première édition locale d'un park'ing day<sup>6</sup>, utiliser différemment les parkings sous-utilisés, améliorer la rotation du stationnement (utilisation résidentielle/commerciale), réserver des places pour le covoiturage, renaturer des places de parkings
- **Restreindre l'accès aux centres-villes** : diminuer le nombre de voies réservées aux voitures en créant des zones piétonnes, interdire l'accès à certains véhicules en utilisant la vignette crit'air, développer des zones de stationnement en périphérie et créer des navettes (mais attention au temps de parcours de la navette et de sa fréquence), créer des événements « Zéro voiture en ville » avec des animations sur la mobilité (voiture hippomobile, fête vie ma ville, ville vivrière)
- **Apaiser la circulation en ville** : réduire la vitesse en ville (notamment aux abords des écoles), développer des rues scolaires, aménager des chicanes,

Plusieurs actions n'ont pas trouvé de place dans cette trame :

- Réaliser une charte de déplacement pour les élus
- Instaurer un crédit carbone par personne – aucun déplacement (pondérer travail et loisir)
- Sortir du fonctionnement en silo CECTLM
- Programme "InTerLUD" à investir par CAPH (CEREMA)
- Lien avec pérification de l'habitat proche transport et réflexion sur facture énergétique
- Projet Mobi-mix de Valenciennes Métropole

---

<sup>6</sup> <http://www.parkingday.fr/>

## G. PREMIÈRE TRAME DE PLAN D'ACTION

Au total, les 6 ateliers de la seconde session ont permis de collecter 461 propositions d'action, dont certaines sont redondantes. Ces 461 propositions d'action ont été synthétisées en 83 leviers d'action dans un premier temps, selon le découpage en 6 axes et 23 orientations.

Axe	N°	Orientation	Levier d'action
Un territoire sobre en énergie, des énergies accessibles à tous	1	Accompagner les ménages dans la réduction des factures énergétiques	Accompagner financièrement
			Accompagner techniquement
			Réduire les coûts de l'énergie
		Optimiser les réseaux d'énergie	Développer les réseaux de chaleur
			Créer des circuits-courts de l'énergie
			Optimiser les réseaux d'éclairage public
			Mailler le territoire de points de distribution pour la mobilité
		Produire des énergies renouvelables	Produire du gaz renouvelable
			Produire de l'électricité renouvelable
			Produire de la chaleur renouvelable
			Produire de l'hydrogène renouvelable
		Réduire la consommation énergétique	Contraindre la construction neuve
			Accompagner la transition des industriels
			Mobiliser la filière du bâtiment
			Réduire la consommation des bâtiments publics et tertiaires
Rénover les logements			
Adopter des comportements sobres en énergie			
Une réduction des polluants et de leurs impacts sur la population	2	Réduire les émissions d'origine agricole et non énergétique	Améliorer la qualité de l'air intérieur
			Diminuer les déchets et leurs nuisances
			Développer des pratiques agricoles moins émissives

Axe	N°	Orientation	Levier d'action
		Réduire les émissions d'origine énergétique	Agir sur le secteur résidentiel
			Agir sur le secteur industriel
			Privilégier une mobilité alternative à la voiture
		Suivre l'état de santé des habitants du territoire	Améliorer la connaissance sur les polluants intérieurs et extérieurs
			Installer des stations de mesure individuelles ou collectives
			Créer un Contrat Local de Santé
Une trame verte, bleue et noire pour l'adaptation du territoire	3	Prendre en compte les aléas climatiques dans les projets d'aménagement	Intégrer certains objectifs dans les documents d'urbanisme
			Intégrer des modes de gestion adaptés aux aléas climatiques
			Former et informer les élus et les agents
		Revégétaliser les espaces urbains et ruraux pour séquestrer du carbone et créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité	Créer et gérer des îlots de fraîcheur et de biodiversité
			Déployer l'agriculture urbaine
			Associer les propriétaires privés
			Végétaliser les établissements scolaires
		Sanctuariser les espaces naturels existants et créer des connexions naturelles	Réduire la pollution sonore
			Relancer la TVB et créer une trame noire
			Accompagner la gestion forestière des particuliers
		Un cycle de l'eau résilient : Gestion intégrée des eaux pluviales	Former et informer
			Préserver la qualité de l'eau
			Faire respecter la réglementation
			Créer des zones de gestion de l'eau
			Restaurer la perméabilité des sols

Axe	N°	Orientation	Levier d'action
Un partage du Plan Climat par tous les acteurs du territoire	4	Partager la gouvernance	Créer une commission extramunicipale ou extracommunautaire, chargée du suivi du temps long
			Créer une instance de suivi à plusieurs niveaux
			Organiser le suivi
		Viser l'exemplarité des politiques communautaires et municipales	Mutualiser les moyens
			Réaliser le plan d'actions de la CAPH
			Former les élus
			Associer les conseillers municipaux dans les délégations locales
		Associer le grand public	Communiquer sur le PCAET
			Valoriser les actions de tous
			Impliquer l'ensemble des acteurs pédagogiques et éducatifs
		Développer durablement le territoire	Encourager les actions des entreprises
			Faire connaître les actions des entreprises
Permettre le lien entre les entreprises du territoire			
Une consommation durable et une alimentation saine pour tous	5	Renforcer l'économie circulaire et l'économie du partage	Créer des filières de réemploi et de recyclage locales
			Renforcer la communication et la visibilité des filières d'économie circulaire
			Économie Sociale et Solidaire
		Limiter et valoriser les déchets	Réduire le gaspillage alimentaire
			Améliorer la gestion des biodéchets
			Réduire le suremballage
		Produire localement et durablement et encourager les agricultures biologique et écologique	Développer l'alimentation alternative
			Favoriser les systèmes de production locale
			Développer le tourisme local

Axe	N°	Orientation	Levier d'action
		Organiser la consommation locale	Créer des infrastructures intermédiaires
			Communiquer sur la consommation locale
			Mutualiser les achats
			Rendre plus accessible les produits de première nécessité issus de l'agriculture biologique
Des mobilités adaptées à l'urgence climatique	6	Faciliter la mobilité de tous	Informer sur les moyens de mobilité
			Lutter contre les préjugés
			Promouvoir la tarification privilégiée
		limiter la place de la voiture	Réduire l'espace de stationnement
			Apaiser la circulation en ville
			Restreindre l'accès aux centres-villes
		Offrir un panel large de solutions de mobilité	Améliorer l'offre de transport en commun
			Développer un véritable système-vélo sur le territoire
			Améliorer l'intermodalité sur le territoire
			Privilégier le ferroviaire et le fluvial pour le fret et réduire la place des camions / les modes moins polluants
			Organiser le partage de l'utilisation des voitures
			Encourager et sécuriser la marche à pied
		Réduire les besoins de déplacement	Réduire l'importation de produits
			Rapatrier les activités (commerciales) dans les centres-villes / aménager différemment le territoire en faveur des trajets courts



## Prochaines étapes

---

Une troisième session d'ateliers avec les acteurs est prévue avant le printemps 2022, pour finaliser la construction du plan d'action et affiner le rôle de chacun dans la mise en œuvre du plan d'action du territoire de la CAPH.

La concertation préalable, prévue du 18 janvier 2022 au 11 mars 2022 fera aussi évoluer le plan d'action.

Les indicateurs de suivi de chacune des fiches actions seront également à réfléchir afin de finaliser ce plan d'action.

